

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DELIBERATION N°2020.00156

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - COMPOSITION ET DESIGNATION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 100

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de voix : 117

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE,
Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,
Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT,
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT,
Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,
Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par
Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI,
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,

RECU EN PREFECTURE

Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20200717-0202001560

DATE D'APPÊCHAGE : 28 juillet 2020

M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ,
M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - COMPOSITION ET DESIGNATION

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale, Saint-Etienne Métropole est un pouvoir adjudicateur soumis aux dispositions du code de la commande publique.

La passation de certains marchés nécessite l'intervention d'une commission d'appel d'offres.

Cette commission joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets de la Métropole ainsi que dans son fonctionnement, puisqu'elle est tout particulièrement chargée d'attribuer les marchés publics conclus selon une procédure formalisée et d'émettre des avis sur la passation des avenants les plus importants.

Il est donc nécessaire, en application de l'article L 1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du CGCT précédemment cité, cette commission est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants, élus au scrutin proportionnel de liste avec répartition des sièges au plus fort reste. Cette commission est présidée par le Président de Saint-Etienne Métropole ou son représentant.

Par conséquent, il est demandé aux élus composant le Conseil de bien vouloir désigner les membres de la Commission d'appel d'offres, conformément à l'article L. 1411-5 du CGCT.

Il est proposé dans un souci de cohérence de retenir la même composition que pour la commission de délégation de service public.

Toutefois, avant de procéder à l'élection des membres de cette commission, il convient, conformément à l'article D 1411-5 du CGCT, de fixer les conditions de dépôt des listes.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, fixe comme suit les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres :

- **les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ;**
- **les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants ;**
- **les listes seront déposées ou adressées au siège de Saint-Etienne Métropole, 2 Avenue Grüner - CS 80257 42006 Saint-Etienne Cedex 1, à l'attention de Monsieur le Président, au plus tard cinq jours avant la séance du Conseil métropolitain à laquelle sera inscrite à l'ordre du jour l'élection des membres de la commission ;**

- *l'élection de la Commission aura lieu lors de la plus prochaine séance du Conseil métropolitain.*

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU